

8 Séance plénière – Synthèse des ateliers et clôture

Intervention de Michel Venne, fondateur et directeur général de l'Institut du Nouveau Monde

Les participants ne se sont pas laissés enfermer dans les structures municipales; ils ont discuté du fond des choses sans se laisser intimider par les disparités et les différences qui existent entre les structures municipales françaises et les structures municipales québécoises. Lors des discussions, sept éléments clés en sont ressortis.

1. Les actions menées par les participants s'inscrivent dans un cadre plus large que la coopération décentralisée, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une plus vaste coopération France-Québec. Celle-ci existe depuis déjà un certain nombre d'années. D'une part, elle a des effets dans certains domaines de compétence qui touchent les préoccupations des villes et des villages; d'autre part, elle est porteuse de l'identité francophone à travers le monde et contribue à la francophonie à l'échelle internationale.
2. La coopération décentralisée est une façon d'agir dans la mondialisation, de penser globalement et d'agir localement, et enfin, d'influencer l'évolution du monde.
3. Les ateliers sont une façon de reconnaître formellement le rôle des collectivités locales dans la coopération internationale.
4. Les ateliers sont un jalon dans l'évolution de cette coopération qui demeure relativement jeune dans la coopération décentralisée. Les participants ont cherché à se fonder sur les acquis des dernières années, à consolider les réalisations, à s'appuyer sur une logique de projets concrets plutôt que sur de grandes idées qui auraient été difficiles à réaliser à court terme ou à moyen terme. Ils ont également émis le souhait que les moyens mis à leur disposition – dont le Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD) – ne soient pas trop normalisés.
5. Les ateliers ont amené à officialiser davantage la coopération, à lui donner des bases plus solides, plus permanentes, par exemple en réclamant et en obtenant un mécanisme de suivi pour une meilleure coordination entre les différents projets de coopération. La nécessité d'évaluer ce qui est entrepris a été exprimée, même à l'égard des jumelages. Il importe de réussir à dépasser la bonne entente entre deux individus pour aller vers une officialisation plus complète des ententes de collectivité à collectivité; ce serait là un moyen plus officiel et plus engageant d'assurer les collaborations entre les collectivités locales. Il est proposé que soit créé un observatoire permanent sur l'action des municipalités en développement durable.
6. Il serait souhaitable que cette coopération décentralisée déborde assez largement les domaines de prédilection des premières années, soit l'économie, la culture et la mobilité des jeunes. Un vœu a été formulé d'instaurer des coopérations dans des domaines comme l'innovation sociale, le développement durable, le patrimoine et la ruralité; la coopération décentralisée doit refléter une vision globale.
7. Enfin, il faut aller au-delà d'une coopération qui se limiterait à une coopération entre les élus, c'est-à-dire une coopération qui se ferait avec les citoyens, la société civile, les entreprises, et les différents réseaux de villes, d'art et d'histoire.

À cet égard, le thème de la participation citoyenne a trouvé écho dans les réflexions. Enfin, cette coopération devrait favoriser la bonne gouvernance participative, partenariale, transparente et responsable.

Les sept éléments qui semblent avoir campé les assises de ces troisièmes ateliers peuvent se résumer ainsi : francophonie, mondialisation, sagesse, reconnaissance amitiés à transcender pour officialiser davantage la coopération, économie à déborder et réalisation de la coopération avec les citoyens, la société civile, les entreprises et les différents acteurs sociaux et économiques. Concernant les retombées collatérales, les assises ont permis aux Québécois de réfléchir à leur propre situation et aux Français d'évoquer quelques-unes de leurs préoccupations. Du côté québécois, une proposition visant à réaliser une étude sur la réforme de la gouvernance locale et régionale au Québec a été avancée. Il ne faut pas oublier non plus l'importance des sources de financement, de la fiscalité locale pour soutenir l'action des collectivités. Du côté français, il a été question du cumul des mandats, de l'empilement des responsabilités, des doublons et de l'indivisibilité soi-disant de la République française.

Divers autres éléments sont évoqués, soit l'appel d'Angoulême qui se cherche une ville jumelle, celui d'Amos qui aimerait également renouveler un jumelage et celui d'Aquitaine pour le projet « Civilisations francophones ».

Il y a plusieurs façons d'entrevoir, d'évaluer ou de réfléchir à nos actions dans cette coopération. Certains s'interrogent sur ce que coûte cette dernière et sur ce qu'elle rapporte, alors que d'autres s'interrogent sur les effets qu'elle aura dans le temps et son incidence sur une meilleure compréhension entre les peuples. Au cours des derniers jours, c'est plutôt cette seconde option qui s'avère la plus motivante pour les participants.

Plan d'action 2008-2010

Intervention d'Alain Rousset, coprésident du comité de pilotage, président de l'Association des régions de France et du Conseil régional d'Aquitaine

Des remerciements ont été présentés aux collègues de la France et du Québec quant à leur participation à ces troisièmes ateliers ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs, et plus particulièrement à Robert Sauvé, pour l'organisation de ces deux jours de rencontre. Ont été soulignés l'atmosphère cordiale qui a prévalu durant les échanges, les actions concrètes qui ont été proposées, et les dizaines de projets qui en ont découlé. De ces rencontres sont ressorties des pistes de collaboration. Se référer au Plan d'action 2008-2010 à l'annexe 4.

MÉCANISME DE SUIVI

Intervention de Jean Fortin, coprésident québécois des Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée, coprésident du comité de pilotage et représentant désigné par la Table Québec-Régions

Avant que soit présenté le mécanisme de suivi, le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) – qui est financé par les gouvernements français et québécois, et les régions – a été abordé, afin de rappeler que son budget sera doublé d'ici 2010, ce qui le fera passer à 800 000 € ou 1 200 000 \$. Les recommandations au regard de l'utilisation du fonds sont présentées dans la Plan d'action 2008-2010 à l'annexe 4.

Pour ce qui est du mécanisme de suivi, les participants ont convenu de trois volets :

- un comité technique formé d'une dizaine de membres à parité France et Québec;
- un comité de pilotage regroupant des élus des collectivités concernées;
- un secrétariat léger constitué d'un représentant de l'ARF et d'un représentant de la TQR.

D'ici la fin de 2008, ces comités et ce secrétariat seront rapidement mis en place en vue d'assurer le fonctionnement du mécanisme de suivi. En outre, une participation féminine plus importante au sein des deux comités sera encouragée. Il est souhaité que les « Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée » s'appellent désormais les « Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée ». Celles-ci se tiendront en 2010, en France, dans la région Rhône-Alpes.

Déclaration de Québec des collectivités territoriales sur la francophonie

Intervention d'Alain Rousset, coprésident du comité de pilotage, président de l'Association des régions de France et du Conseil régional d'Aquitaine

La Déclaration de Québec des collectivités territoriales sur la francophonie est présentée; elle a été acheminée aux chefs de la délégation de la France et du Québec au 12^e Sommet de la Francophonie qui a eu lieu à Québec du 17 au 19 octobre, ainsi qu'au président de l'Association internationale des maires francophones qui s'étaient également réunis à Québec les 15 et 16 octobre 2008. Se référer au texte de la Déclaration présenté à l'annexe 5.

La Déclaration de Québec des collectivités territoriales sur la francophonie a été approuvée par l'assemblée.

Mots de clôture

Jean Fortin

Jean Fortin rappelle une phrase entendue au début des discussions, qu'il trouve très motivante, soit « bâtir sur nos succès ». Bien qu'il ait eu écho de quelques déceptions au cours des derniers jours, il fait remarquer que dans l'ensemble, beaucoup de réussites ont été relatées, et de bien belles choses peuvent être bâties sur celles-ci. Il a relevé un autre commentaire très tonique : « au-delà des structures, prenons la place qui est la nôtre comme élus ». Cela démontre la volonté et la possibilité de prendre cette place, et que celle-ci peut être réinventée. « Avons-nous le pouvoir de changer les choses? »... voilà une interrogation également soulevée. Jean Fortin en a la certitude. À travers nos communautés et avec des moyens parfois limités, l'espoir de changer les choses existe, tout comme la volonté de le faire et d'améliorer la vie des citoyennes et des citoyens. C'est le message qu'il retient du plan d'action qui a été adopté.

Jean Fortin remercie les présidentes et les présidents québécois des conférences régionales des élus de la confiance qu'ils lui ont témoignée et salue leur participation. Celle-ci démontre l'importance qu'ils accordent au développement des régions ainsi que leur ouverture d'esprit quant à affermir les relations avec nos amis français. Il remercie aussi les participants français de s'être déplacés et de leur participation active, engagée et dynamique. Il adresse également ses remerciements à Madame la Ministre d'avoir accepté la présidence d'honneur, mais aussi d'avoir suscité et appuyé la présente rencontre. Sans oublier les membres du ministère des Affaires municipales et des Régions, ceux du ministère des Relations internationales et du ministère des Affaires étrangères françaises; le sous-ministre associé, Robert Sauvé, et son équipe pour leur travail acharné; Alain Rousset pour son engagement dans le développement des régions en France, dans la coopération et la francophonie; et enfin, Michel Venne pour sa synthèse et son exposé de la veille, principalement concernant la participation citoyenne à laquelle Jean Fortin croit fermement.

Pour terminer, il souhaite à tous de beaux projets concrets et extraordinaires afin de pouvoir les présenter en 2010.

Alain Rousset

Alain Rousset remercie les Québécois de l'accueil qu'il a reçu, ce qui en soi est un exemple citoyen. Au sujet de la francophonie, il déclare que la plus belle défense de la langue française est la politique de l'immigration du Québec. En référence aux propos tenus par Michel Venne, il rappelle que pendant deux jours le travail des participants a porté sur les localités tout comme sur la mondialisation; que nous sommes au cœur d'une compétition internationale qui résonne, qui détruit parfois des valeurs qui réfléchissent sur le monde et sur la façon de vivre des citoyens. Elles se répercutent aussi sur la manière de réaliser l'égalité des chances, de créer emplois, valeurs et richesses et de les répartir, de donner accès à la santé, et de défendre l'environnement et la nature. Comment en témoigner par l'entremise de notre culture et de nos valeurs?

Alain Rousset ajoute qu'au moment où ont été préparées ces rencontres, l'ambition qu'elles allaient rapporter n'avait sans doute pas été mesurée. Dans l'ère de

mondialisation actuelle, il faut faire œuvre d'une combativité gigantesque pour défendre nos valeurs. Voici ce jour la synthèse des actions menées en fonction des débats politiques français. Dans le monde d'aujourd'hui, la façon décomplexée avec laquelle les pouvoirs publics peuvent agir est préoccupante. En effet, une culture semble primer selon laquelle il faut que le public existe le moins possible. Pendant les deux jours qui viennent de passer, tous ont réhabilité le rôle des pouvoirs publics sur les collectivités publiques.

Il y a des services à rendre aux citoyens sans mettre en cause ce que le marché, le secteur de l'entreprise, le secteur privé peuvent nous apporter. À travers le financement des universités et des fondations, des projets très performants ont vu le jour ici, comme des centres technologiques, et autres réalisations. Le magnifique équipement sportif de l'Université Laval n'aurait pu être obtenu sans la contribution du secteur privé. Néanmoins, au Québec, l'intervention des collectivités et du public n'a jamais été remise en cause. À l'heure où l'exubérance criminelle d'un certain nombre de banquiers met le monde au bord du gouffre, chacun s'est investi dans une profonde réflexion. Alain Rousset souligne à quel point il a apprécié cet engagement.

Enfin, il y a ensemble un défi à relever. Munis des expériences des uns et des autres, il est possible d'y faire face grâce à la transparence, l'information, la mutualisation, et des échanges de cadres très concrets entre les deux gouvernements. Il faut embrasser dans ces rencontres franco-québécoises, l'ensemble du Québec. Être dans un tel environnement culturel francophone est une chance, mais il faut aussi englober Montréal, Lévis, Trois-Rivières; il faut considérer toutes les communes petites ou grandes que représentent les uns et les autres.

Les collectivités de France souhaitent rencontrer toutes les collectivités du Québec, quelle que soit leur taille, et qu'à leur suite, les universités, les entreprises, les associations et les citoyens français prennent le relais de l'action amorcée.

Pour terminer, Alain Rousset a donné à l'assistance un rendez-vous en Rhône-Alpes dans deux ans.

Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, députée de Bonaventure

Nathalie Normandeau remercie les coprésidents et salue les coprésidents associés. Elle indique que le défi pour les prochains ateliers est d'assurer une parité masculine et féminine chez les coprésidents associés, défi que, dit-elle, nous saurons relever.

Les ateliers représentent un intérêt certain pour le gouvernement du Québec. Nathalie Normandeau souligne le très grand honneur d'accueillir la France au Québec. Un autre défi qui peut ensemble être relevé est d'assurer une plus grande représentation encore des élus municipaux pour les quatrièmes Ateliers de la coopération décentralisée. Par ailleurs, elle s'engage à mobiliser un plus grand nombre d'élus du Québec pour la rencontre en Rhône-Alpes en 2010. Quatre-vingt-dix élus québécois ont assisté aux troisièmes Ateliers, et elle croit possible d'atteindre et même de dépasser le cap de 100 élus municipaux pour 2010.

Dans l'intervalle, ces troisièmes ateliers passeront à l'histoire grâce au grand nombre d'élus municipaux qui y ont assisté, tant du côté de la France que de celui du Québec. Mais ces troisièmes ateliers passeront aussi à l'histoire grâce à l'adoption de la Déclaration de Québec des collectivités territoriales sur la francophonie. Cette initiative vient d'Alain Rousset, et elle est un très bel exemple de contribution témoignant de la maturité de ces ateliers sur la coopération décentralisée, une maturité qui annonce une ambition d'aller encore plus loin dans la démarche. La ministre prend l'engagement d'en informer le premier ministre du Québec ainsi que les membres de l'Association internationale des maires de la francophonie qu'elle rencontrera la semaine prochaine.

Nathalie Normandeau remercie les membres du comité organisateur, dont Robert Sauvé et son équipe, ainsi que les directeurs régionaux du ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère des Relations internationales et le ministère des Affaires étrangères français. Elle remercie enfin Michel Venne et Nathalie Clarke de leur appui.